



Municipalité de Lac-Sainte-Marie  
MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Province de Québec  
106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97  
Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0  
Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691  
[dga@lac-sainte-marie.com](mailto:dga@lac-sainte-marie.com)

## AVIS PUBLIC PROMULGATION

---

Est par les présentes donné que le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie a, à sa session extraordinaire du 28 mars 2023, adopté le règlement suivant:

### RÈGLEMENT # 2023-02-003 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Que le certificat de conformité a été adopté par la MRC Vallée-de-la-Gatineau, le 18 avril 2023 selon l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C. A-19.1)

Ledit règlement peut être consulté à l'édifice de la municipalité de Lac-Sainte-Marie au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0, durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité au [www.lac-sainte-marie.com](http://www.lac-sainte-marie.com).

LE PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRE EN VIGUEUR SELON LES FORMALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI.

Donné à Lac Sainte-Marie le 28 avril 2023.

Céline Gauthier  
Directrice générale adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, certifie par la présente que, tel que prévu au règlement 2022-04-001 adopté le 21-04-2022 par le conseil Municipal que l'avis public concernant le règlement numéro 2023-02-003 a été publié sur le site Internet de la Municipalité le 29 mars 2023 et affiché à partir du babillard de l'entrée principale du bureau municipale ainsi qu'à l'entrée principale du bureau de poste.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 28<sup>e</sup> jour d' avril 2023.

Céline Gauthier  
Directrice générale adjointe